

Inventaire des modèles communaux — 34 modèles, dont 7 à reprendre

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Rapprochés du registre des délibérations · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent a écrit les 7 versions à jour**, chacune calée sur la délibération en vigueur, **ligne remplacée et ligne qui la remplace en regard. La commune relit, corrige d'un mot et arrête la version — et c'est cette signature qui rend le modèle opposable à l'administré qui le contesterait.**

Ce que produisent les 34 modèles chaque année

Famille de documents	Volume annuel	Modèles concernés
Arrêtés	214	9 modèles, dont un seul pour la voirie temporaire
Délibérations	63	4 modèles
Conventions de mise à disposition de la salle des fêtes	61	1 modèle — celui dont les tarifs sont périmés

Famille de documents	Volume annuel	Modèles concernés
Courriers de réponse aux demandes d'urbanisme	47	1 modèle
Total	385 documents par an	34 modèles

Trois modèles sur trente-quatre produisent 204 de ces 385 documents — l'arrêté de voirie temporaire (96 par an), la convention de salle des fêtes (61) et le courrier d'urbanisme (47). **Reprendre ces trois-là d'abord, c'est traiter plus de la moitié de la production en vingt minutes de validation.**

Les 7 modèles antérieurs à la délibération qui les modifie

Modèle	Ce qui ne correspond plus	Délibération qui fait référence	Emplois par an
Convention de mise à disposition de la salle des fêtes	Tarifs d'une délibération remplacée	Délibération de 2023 sur les tarifs communaux	61
Arrêté de voirie temporaire	Vise une délibération abrogée	Délibération du conseil sur la police de la circulation	96
Règlement intérieur de la cantine	Horaires modifiés au conseil de septembre	Délibération de septembre	1 diffusion annuelle
Courrier d'attribution d'une concession funéraire	Durée et tarif de concession révisés	Délibération de 2023 sur les tarifs communaux	8
Attestation d'accueil	Adresse d'un service qui a déménagé	Information publiée par le service	6

Modèle	Ce qui ne correspond plus	Délibération qui fait référence	Emplois par an
Courrier de rappel de taxe de séjour	Barème modifié	Délibération de 2024	12
Autorisation d'occupation temporaire du domaine public	Tarif d'occupation révisé	Délibération de 2023 sur les tarifs communaux	14
Total	—	—	198 documents par an issus d'un modèle périmé

Ces 7 écarts existaient avant l'agent. Ils ne se voient que lorsqu'on met côte à côte le modèle et le registre des délibérations — **et personne n'avait le temps de le faire, parce que ce travail ne se voit que quand il n'a pas été fait.**

Le geste qui empêche que ça recommence

Quand	Ce que l'agent fait	Ce qui revient à la commune
Le lendemain de chaque conseil	Il signale tout modèle qu'une délibération du soir vient modifier, et il en écrit la version à jour	La relecture et l'arrêt de la version
À la demande	Il chiffre ce que la version à jour aurait changé sur l'année écoulée, document par document	La mise en service, signée — elle prend un mot

À fixer par la commune

Ordre de reprise des 7 modèles validé par le maire : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.